**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE L’ETAT D’ISRAEL**

**Genève, le 9 mai 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la bienvenue à la délégation de l’Etat d’Israël et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre du 4e cycle de l’EPU et son engagement continu avec l'EPU.

Le Tchad se réjouit de la détermination de l’Etat d’Israël à engager auprès des mécanismes internationaux des droits de l'homme son soutien indéfectible à la promotion et à la protection des droits de l'homme, tant au niveau national que mondial.

Cette détermination est matérialisée au niveau national par le renforcement du cadre législatif, institutionnel, programmatique en matière des droits de l’homme et la soumission de plusieurs rapports.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

1. Envisager l’adhésion aux deux Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
2. Accélérer la ratification de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.

Pour terminer, le Tchad souhaite à l’Israël plein succès dans le cadre de son examen périodique universel.

Je vous remercie.